

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

SECRET N° 76-216

du 17 Septembre 1976

Portant Nomination des Membres de la Commission chargée de connaître les faits reprochés à :

- Camarade GONCALVES Pascal, Ex-Directeur de l'Imprimerie Nationale ;
- Sous-Lieutenant ZINZINDOHOUE Clément, Ex-Contrôleur du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services Rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

VU l'Ordonnance n° 76-4 du 26 Janvier 1976 édictant les dispositions en vue de la répression disciplinaire des détournements et faits assimilés commis par les militaires et paramilitaires ;

VU l'Ordonnance n° 76-9 du 9 Février 1976 édictant les dispositions en vue de la répression disciplinaire des détournements et faits assimilés commis par les agents de l'Etat et les employés des Entreprises dans lesquelles l'Etat a une participation.

VU la lettre n° 161/IGF du 13 Août 1976 et les pièces y annexées.

SECRET :

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions des Ordonnances sus-visées, il est créé une Commission ad'hoc chargée de connaître des faits reprochés à :

.../...

- Cde GONCALVES Pascal, Ex-Directeur de l'Imprimerie Nationale ;
- Sous-Lieutenant ZINZINDOHOUE Clément, Ex-Contrôleur du Gouvernement.;

ARTICLE 2.- Ladite Commission est composée comme suit :

- Camarades :
- 1 - SOSSOUHOUNTO Basile, Ministère de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales ;
  - 2 - JOHNSON Robert, Inspection Générale des Affaires Administratives ;
  - 3 - BIDOUZO Barnabé, Inspection Générale des Finances ;
  - 4 - GANKPA Corneille, Ministère des Finances ;
  - 5 - DJAITO Joseph, Ministère de la Fonction Publique et du Travail.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 17 Septembre 1976

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - MEPT 4 - MF 4 autres Ministères 13 JORPB 1  
DGAJL 2 - Intéressé 2 - MJL 1 - SGG 4 - CNR 1 - DGFP-DP 4 - SPD 2  
IGF-IAA 2 MF 2 - Membres Commission ad'hoc 6 -  
Gde. Chanc. ONNEPI 2 DP 2 CAB. MIL. 2 IF 1 DCCT 1